

# L'ALSACE

## Éducation nationale Incorporation de force et manuels scolaires : les parlementaires s'activent

Plusieurs parlementaires alsaciens s'adressent au ministre de l'Éducation nationale afin de le sensibiliser à l'absence, dans les manuels scolaires du secondaire, du destin tragique des territoires annexés de fait durant la dernière guerre.

Par **Nicolas Roquejeoffre** – vendredi 11 novembre 2022

Hier à 19:22 | mis à jour aujourd'hui à 09:28 – Temps de lecture : 2 min | Vu 312 fois



Cette année, lors des 80 ans de l'incorporation de force au Mémorial Alsace-Moselle. Photo DNA /Cédric JOUBERT

La motion rédigée par le professeur et historien Jean-Laurent Vonau avait été adressée le mois dernier à tous les députés alsaciens et mosellans. Initiée à la faveur d'un colloque sur l'incorporation de force qui s'était tenu au mémorial de Caen fin septembre, elle demandait aux parlementaires d'user de leur influence auprès du gouvernement pour que l'incorporation de force et plus généralement l'annexion des trois départements français durant la dernière guerre aient beaucoup plus de visibilité dans les manuels scolaires.

« N'oublions pas qu'il s'agit d'un crime contre l'Humanité qui a concerné plus de 145 000 ressortissants français (130 000 hommes enrôlés au mépris du droit international dans la Wehrmacht et la Waffen SS, 15 000 femmes astreintes au Reichsarbeitsdienst et au Hielfskriegsdienst) », écrivait-il. Trois à peine lui ont répondu : Patrick Hetzel (LR), Emmanuel Fernandes (NUPES) et Brigitte Klinkert (Renaissance).

## « Nous voulons que cette histoire soit transmise au niveau national »

Cette initiative a-t-elle favorisé la démarche des 16 parlementaires alsaciens et mosellans de la majorité qui, cette semaine, ont écrit un courrier au ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, lui demandant justement l'intégration de l'histoire des incorporés de force dans les livres d'histoire de collèges et lycées ? Non, assure la députée de la 6<sup>e</sup> circonscription du Bas-Rhin, Louise Morel : « Nous évoquons cette question avec mes collègues depuis plusieurs semaines et l'on estimait qu'à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la promulgation des deux décrets instituant l'incorporation de force, il était important d'avoir une prise conscience ».

Le courrier adressé au ministre est accompagné de la pièce de théâtre de Igor Futterer, « La cigogne n'a qu'une tête ! », traitant de cette tragédie. « Nous voulons que cette histoire soit transmise au niveau national, poursuit Louise Morel. Il est fondamental d'expliquer et de transmettre cette mémoire ».

Patrick Hetzel et Emmanuel Fernandes ne disent pas autre chose. Les deux parlementaires comptent rédiger une question écrite au ministre. Le député LR de Saverne avait déjà effectué cette démarche en 2015 auprès de la ministre Najat Vallaud-Belkacem qui avait conseillé à Patrick Hetzel de s'adresser directement au conseil supérieur des programmes. Ce dernier, qui réunit, universitaires, chercheurs, spécialistes du système éducatif et élus, est chargé de concevoir les programmes scolaires. Il n'a pas de pouvoir décisionnaire, mais un rôle de proposition.